

Août
2026

Monceaux

Bulletin mensuel d'information

Actus



A la une



Un peu de fraîcheur !

L'été ayant été particulièrement chaud et marqué par des vagues de canicule, la Mairie a distribué aux aînés de la commune des brumisateurs manuels rechargeables ainsi que le petit livret de conseils pour les aider à se rafraîchir et se protéger de la chaleur. Ce sont donc une cinquantaine de brumisateurs qui ont été remis en main propre, à domicile ou en mairie, par les membres de la Commission Actions Sociales de la commune aux habitants de 72 ans et plus. Les brumisateurs, personnalisés aux couleurs de Monceaux, ainsi que le petit livret rappellent les numéros d'urgence à appeler en cas de besoin.

Cette démarche, très appréciée des Moncéennes et Moncéens concernés, a été l'occasion de les rencontrer et de s'assurer que les fortes chaleurs ne les accablaient pas trop.



Retour sur...

Incendies : la vigilance toujours de mise !

Les températures diminuent mais les sols et la végétation sont toujours très secs. Les activités susceptibles de provoquer des incendies telles que des barbecues à proximité de la végétation, l'usage d'engins ou matériels provoquant des étincelles ou des flammes sont toujours interdits. Pour plus d'informations, l'infographie de la Préfecture est disponible en mairie, sur le site Internet de la mairie ou sur Instagram.



A savoir...

État d'alerte renforcé pour l'eau !



Les pluies tombées récemment et celles annoncées ne suffiront pas à lever rapidement l'état d'alerte renforcée sur l'usage de l'eau auquel nous sommes soumis par arrêté préfectoral depuis le 21 août. L'arrosage entre 9h et 20h, le remplissage des piscines, le lavage de véhicules en dehors des stations professionnelles sont notamment interdits. Pour plus d'informations, l'infographie de la Préfecture est disponible en mairie ou sur le site Internet de la mairie.



Mairie de Monceaux



Place Robert Josse - 60940 Monceaux



03 44 72 69 29



03 44 72 69 30



www.monceaux.fr



secretariat.mairie@monceaux.fr



@monceaux60940





Poulaillers et renards, la difficile cohabitation

Les particuliers sont de plus en plus nombreux à Monceaux à élever des poules. C'est une démarche très intéressante : disposer régulièrement d'œufs frais, éliminer de manière raisonnée les déchets végétaux et certains restes alimentaires, éveiller l'intérêt des enfants à la présence des animaux... Le caractère rural de notre village participe à notre bien-être, mais il sous-entend aussi que nous devons partager notre espace avec les animaux sauvages : qui n'a pas aperçu un matin ou un soir chevreuils, sangliers... sur nos routes d'accès ?



Parmi ces animaux sauvages, les renards se font particulièrement remarquer : ils sont utiles car ils participent à l'équilibre de la nature en prédatant les petits animaux en surnombre ou malades. Mais ils occasionnent des dégâts lorsqu'ils sont en surpopulation ou qu'ils s'attaquent au poulailler.

Quelles précautions prendre pour éviter ces désagréments ? Notre ami Internet n'est pas avare de conseils sur l'élevage des poules et la protection du poulailler !

Tout d'abord, enfermer les poules la nuit, dans un lieu bien clos. On peut aussi facilement essayer d'effrayer le renard en déposant des cheveux humains, des excréments de chiens ou du poivre rouge autour du poulailler. Il est également conseillé de veiller à ce que les clôtures soient solides, y compris en les enterrant au moins de 30 cm, avec des seuils de porte eux aussi renforcés.



Nous vous rappelons qu'une basse-cour est considérée comme familiale si elle comporte moins de 50 animaux d'élevage, qu'un poulailler est soumis au droit de l'urbanisme (pas de déclaration si moins de 5m², déclaration de travaux entre 5 et 20m²), que vous êtes responsable du bien-être de vos animaux, notamment la propreté, les odeurs et l'accès à l'eau, et qu'une démarche déclarative assortie d'obligations peut être mise en place en cas d'épidémie (notamment grippe aviaire).

Il est aussi recommandé de veiller à l'entretien régulier des espaces naturels encore présents dans le village : les parcelles restant en broussaille favorisent l'installation des nuisibles.

Enfin, la fédération départementale des chasseurs met à disposition un document permettant de déclarer les dégâts occasionnés par les prédateurs (renards, fouines...) dans les poulaillers : Il permet à la fédération de se coordonner avec la société communale de chasse pour adapter les actions de régulation des prédateurs (il n'est pas prévu de dispositif d'indemnisation). **Ce document est disponible en mairie.**





L'association mène tout au long de l'année, plusieurs actions en faveur de la mise en valeur de notre patrimoine, en intervenant notamment à l'école de Monceaux. Après la découverte du patrimoine naturel de Monceaux en mai, c'est celle des patrimoines culturel et historique que l'AMSA a développé en juin auprès des autres classes de l'école. Pour cause de canicule, c'est en classe qu'une visite guidée du village a été organisée pour les CP. Enfin, une activité a été menée avec les CM1 et CM2 sur les cartes cadastrales à partir du site Géoportail. Façon ludique de s'approprier l'histoire du château disparu de Monceaux, le château Coustard. Ainsi, tous les élèves de l'école ont pu découvrir quelques richesses de Monceaux. Merci à l'équipe enseignante de nous faire confiance.



L'histoire du Marais de Sacy s'expose et se raconte ...

Après avoir participé au Festival des marais à Cinqueux fin avril, organisé par le Syndicat Mixte Oise-Aronde, l'association était présente aux 1ères Estivales des marais de Sacy, événement organisé le 4 juillet par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et le Conseil Départemental sur le marais de celui-ci.

En tenant chaque fois un stand richement illustré, les visiteurs ont pu s'immerger dans l'histoire de cette zone humide et comprendre les phases successives de son histoire qui sont intimement liées à l'histoire de France et aux besoins économiques locaux.

Le 14 juillet, l'AMSA a accompagné l'équipe municipale et les associations de chasse dans l'animation culturelle du déjeuner républicain sur le marais communal de Monceaux : petite exposition sur l'histoire du Marais de Sacy et visite guidée de la butte sablonneuse, riche de bruyère quaternée et de fourmilières à dôme.

Des membres de l'AMSA ont également apporté une contribution importante à la description du patrimoine de Monceaux dans le numéro du 15 juillet du journal « Le Bonhomme Picard ».



L'actu associative

Les pongistes reprennent leurs activités



Après 2 mois de trêve estivale, le Ping Pong Loisirs Monceaux (PPLM) reprend ses activités le **mardi 1^{er} septembre** à partir de **18h00** à la salle plurifonctionnelle. Cette saison 2026/2027 sera la 24^{ème} depuis la création de l'association en 2002 et l'inscription reste fixée à 15 euros.

Par ailleurs, ils seront présents lors de la matinée des associations autour d'une table qui permettra à ceux qui le souhaitent d'échanger quelques balles. La saison passée, le PPLM comptait 25 adhérents.



Depuis le samedi 22 août, la chasse aux gibiers d'eau est ouverte sur le territoire de Monceaux, la période s'étendra jusqu'au 31 janvier 2027. Les chasseurs sont autorisés à pratiquer de jour comme de nuit, ce qui peut expliquer les coups de feu entendus en journée et parfois la nuit.



La Gym Volontaire, c'est reparti !

La Gym Volontaire de Monceaux reprend ses activités à la rentrée avec une nouvelle animatrice : Corinne Deneux, qui intervient déjà à Pont au sein de la Fédération Française Sport Vitalité (FFSV). Elle assurera les cours du mercredi soir de 19h15 à 20h15 (horaire légèrement modifié).

Dates à retenir :

- **Mercredi 2 septembre** : début des cours de Corinne (19h15-20h15) et de Marie-Christine (10h-11h).
- **Lundi 7 septembre** : reprise des cours d'Abdel (18h-19h / 19h30-20h30).

L'équipe de la Gym volontaire sera présente à la matinée des associations, n'hésitez pas à diffuser ces informations autour de vous et à venir nombreux pour cette nouvelle saison sportive !



Le mois prochain



1er septembre Réouverture de la bibliothèque à 18h



7 septembre Reprise des jeux de carte l'après-midi

12 septembre Matinée des associations,
Place Robert Josse de 9h à 12h



Publication de la Mairie de Monceaux

Responsable de la publication : Teresa Dias, Maire

Comité de rédaction : Edith Guenneteau, Yves Machu, Myriam Baglin, Maxence Ménard, Renato Papadia